



## Rapport d'activités de l'Institut international des Droits de l'Enfant pour l'année 2005

L'année 2005 a été marquée par les activités suivantes :

### A. ACTIVITES DE FORMATION - INFORMATION

#### 1. Séminaires et cours de formation IDE

##### Séminaire de formation pour journalistes d'Afrique de l'Ouest

Afin de combattre la migration clandestine des jeunes d'Afrique de l'Ouest et le trafic des enfants, par des solutions respectueuses des conventions internationales de protection de droits humains, l'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE) en partenariat avec le Service Social International (SSI) a mis sur pied un programme de lutte contre la migration, la prévention, l'aide au retour et à l'insertion socioprofessionnelle de jeunes migrants, la plupart adolescents, des pays d'Afrique de Ouest.

A ce jour, plusieurs actions ont été menées, à savoir :

- **deux séminaires** de formation de professionnels de l'enfance du Mali, Togo, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin et Guinée en 2002 et 2003;
- création d'un **réseau de coordinateurs** responsables de mener à bien la réintégration des jeunes expulsés d'Europe;
- **création de RAFY** (Réseau d'Action Fodé et Yaguine) qui comprend tous les participants des deux séminaires et qui a pour but d'échanger des informations sur la migration des enfants dans leurs pays;
- rencontre lors du 2<sup>e</sup> séminaire de formation avec des **journalistes** des 8 pays concernés afin d'organiser des campagnes médiatiques de prévention;
- création du **bulletin RAFY**, revue trimestrielle envoyée à tous les participants des deux séminaires et qui contient des informations sur la migration en général;
- participation du SSI et IDE au **séminaire international de Sion** organisé par l'IDE en collaboration avec la Fondation suisse Terre des hommes sur le thème du **trafic des enfants** (19 au 23 octobre 2004).

Toute prévention de la migration, pour être efficace doit s'appuyer sur les médias, vecteurs des informations au large public. Or, suite à nos deux séminaires, il s'est avéré que :

- les journalistes d'Afrique de l'Ouest n'ont qu'une faible connaissance de la situation réelle des jeunes Africains clandestins en Europe;

- les journalistes eux-mêmes véhiculent l'image d'une Europe riche, accueillante, où l'argent coule à flots et où les jeunes Africains peuvent réussir facilement;
- le trafic d'enfants n'est pas un sujet médiatiquement prioritaire;
- la connaissance des droits de l'enfant, notamment la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant de 1989 auprès des journalistes, est lacunaire;
- il existe un fort risque d'exploitation de l'image de l'enfant par les médias, qui irait à contre courant de ce que notre action recherche.

Il est donc fondamental de **former des journalistes aux droits de l'enfant** en général et d'inscrire cette formation dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine et la traite des enfants par le biais du programme mené à ce jour par le SSI et l'IDE. Pour ce faire, deux séminaires ont été prévus : le premier a eu lieu à Sion et à Genève (Suisse) du 16 au 22 janvier 2005; le second sera organisé à Dakar (Sénégal) du 26 au 30 juillet 2006.

### **Module 1**

L'IDE a accueilli du 16 au 22 janvier 2005, 13 journalistes originaires de sept pays d'Afrique de l'Ouest (Mali, Sénégal, Burkina Faso, Togo, Niger, Guinée, Bénin)<sup>1</sup> pour une semaine de formation « Droits de l'enfant et médias ». Articulé entre une première partie théorique à Sion et une deuxième partie plus pratique à Genève, le programme a intégré 16 intervenants du monde des médias, des services étatiques, ainsi que de l'IDE et du SSI.

Les fondements du programme sont juridiques (droits de l'enfant, droit d'asile et droits des médias) et journalistique (déontologie). Ils s'articulent sur :

- *la théorie* : la CDE, la liberté d'expression, la déontologie journalistique;
- *la pratique* : présentation par des journalistes de leur expérience professionnelle avec des enfants;
- *les visites* : des principaux moyens médiatiques en Suisse (radio locale, journal local et télévision suisse romande) ainsi que des centres d'accueil pour requérants d'asile;
- *les rencontres et échanges* : avec les communautés ethniques d'Afrique de l'Ouest et la population suisse.

A l'issue de ce premier module de formation, les journalistes présents ont décidé de créer l'Association des Journalistes d'Afrique de l'Ouest amis des enfants<sup>2</sup>. Ils ont également souhaité recevoir d'avantage d'informations sur les mécanismes d'application de la Convention internationale des Droits de l'Enfant et de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, ainsi que sur des thèmes bien précis tels que l'enfant et la guerre, les pratiques traditionnelles néfastes à la santé, le SIDA, les enfants des rues et/ou la justice juvénile. Ces sujets seront abordés lors du module II à Dakar, en juin 2006.

### Séminaire international de Sion 2005 : le droit à l'éducation

Ce séminaire 2005, constituait le 11<sup>e</sup> séminaire international de l'IDE consacré aux droits de l'enfant.

<sup>1</sup> Pour des raisons politiques, les représentants de la Côte d'Ivoire n'ont pas pu participer.

<sup>2</sup> Le module I a fait l'objet d'un working report. Le compte-rendu des échanges de cette formation, ainsi que les photos des visites sont visibles sur [www.childsrights.org](http://www.childsrights.org).

Sous le titre « **Le droit à l'éducation : solution à tous les problèmes ou problème sans solution?** », l'IDE a rassemblé des spécialistes de 29 pays du 18 au 22 octobre 2005. Dirigés par Prof. Martine A. Pretceille<sup>3</sup>, Présidente de l'OMEP France et professeur, les débats ont :

- présenté le cadre normatif du droit à l'éducation, notamment dans la Convention des droits de l'enfant (art. 28 et 29), mais aussi dans la pratique quotidienne de nombreux Etats,
- étudié de manière systématique des problématiques récurrentes comme la scolarisation des filles et des aspects plus novateurs comme l'éducation non-formelle, les taxes d'écolage (ou la tendance néo-libérale à la privatisation de l'école, la scolarisation des minorités (enfants autochtones, handicapés, gitans),
- évoqué des pistes ou solutions possibles, praticables dans les différents pays.

Les intervenants représentaient différents milieux professionnels, universités, ONG, ONU, syndicats de l'éducation, centres scolaires et provenaient de divers horizons géographiques : Europe centrale et de l'Est, Amérique centrale et latine et Afrique. Les conférences théoriques ont pris appui sur des ateliers d'échanges consacrés à l'éducation aux droits humains, l'éducation formelle et non-formelle, l'éducation des parents, l'avenir de l'école et l'éducation des filles. Une conférence finale sur le droit à l'éducation, présentée par Mme Renate Winter, membre de la Chambre d'appel de la cour spéciale du Sierra Leone et experte internationale en droits de l'enfant, clôtura ce colloque. Les contributions de ce colloque font l'objet d'un livre<sup>4</sup>.

Afin de préparer au mieux les participants au séminaire, ces derniers ont été priés de lire les documents pertinents relatifs au trafic des enfants placés sur le forum spécialement ouvert à cette intention sur le site de l'IDE <http://www.childsrights.org>. Un nombre impressionnant de documents apportés par les participants et intervenants ont d'ailleurs été distribués au cours de ce colloque.

Une exposition sur l'éducation en Valais au XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'inauguration du Sentier des Droits de l'Enfant ont constitué les épisodes culturels complétant les échanges. Le Sentier constitue un moyen didactique nouveau pour enseigner les droits de l'enfant aux enfants et pour sensibiliser les parents et les adultes en général. Il a connu un grand succès et la participation des 350 élèves du Centre scolaire de Bramois (et de leurs maîtres) a permis d'exercer la participation des enfants.

Cette rencontre a permis de mettre en évidence que le droit à l'éducation est devant des défis de taille et que rien n'est jamais acquis. Non seulement l'accès à l'école n'est pas toujours aisé, mais c'est la garantie de l'exercice du droit qui est menacé par certaines pratiques (privatisation en particulier).

#### Séminaire de Formation en justice des Mineurs - UNICEF - Mauritanie

Une délégation mauritanienne de responsables concernés par la justice juvénile, a assisté, du 24 au 30 avril 2005, à Sion, dans les locaux de l'IUKB, à une semaine de formation sur « la justice des mineurs : les institutions ». L'accent de cette formation était de pouvoir, dans le concret, voir des institutions pour jeunes délinquants, dans l'idée de

<sup>3</sup> Professeur des Universités Paris VIII, Paris III Sorbonne Nouvelle.

<sup>4</sup> Les actes du colloque ont fait l'objet d'une publication en avril 2006.

Institut international des Droits de l'Enfant. Droit à l'éducation : solution à tous les problèmes ou problème sans solution ? IUKB N°31, Sion 2006. On line sur [www.childsrights.org](http://www.childsrights.org), dès 2007

pouvoir créer, en Mauritanie une ou des institutions respectueuse des standards internationaux.

Cette visite, demandée par l'UNICEF, a permis à ces hauts responsables (dont l'un est devenu Ministre depuis lors) de visiter 5 institutions différentes en Suisse romande et de repartir avec non seulement les plans architecturaux des établissements, mais surtout les concepts éducatifs.

## 2. Collaborations en matière de formation

### HEVs / EESP

Mme Riva Gapany et M. Zermatten ont donné un module de formation à la HEVs à Sion sur les droits de l'enfant, en général, le droit à la santé et les questions du HIV/SIDA et des mutilations génitales féminines (MGF). Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un accord général avec la HEVs.

De même une vingtaine d'élèves de la HEVs ont participé à la formation sur l'éducation dans le cadre du séminaire d'octobre 2005.

Mme Riva Gapany et M. Zermatten ont également participé à un module de formation OASIS donné à l'ESP de Lausanne sur la question des droits de l'enfant

### UNI Paris VIII

M. Zermatten a donné un enseignement à l'Université de Paris VIII, sur les droits de l'enfant, dans le cadre du tout nouveau Diplôme d'Enseignement Universitaire consacré aux droits de l'enfant. Il s'agit d'un projet pilote, mis en place avec la collaboration de l'IDE. La première volée a été graduée en décembre 2005 et une 2<sup>e</sup> volée commence en septembre 2006.

### Diplôme en protection de l'enfant

Le Diplôme en Protection de l'Enfant accueille 24 étudiants, de Suisse romande, issus des milieux de la protection de l'enfance cantonale et des institutions. Faisant suite à un besoin exprimé par certains directeurs des Offices Cantonaux des Mineurs (OCM) de Suisse romande et du Tessin, l'IDE en partenariat avec l'IUKB a décidé d'assurer, aux personnes concernées une formation continue de qualité, tout comme des connaissances de base en droits de l'enfant, connaissances qui échappent aux cursus conventionnels des hautes écoles spécialisées. Les premiers lauréats recevront leur diplôme en juin 2006. Une 2<sup>e</sup> volée doit commencer en septembre 2006.

### Diplôme d'expertises psycho-judiciaires pour enfants et adolescents

Le Diplôme d'expertises psycho-judiciaires pour enfants et adolescents a vu le jour en automne 2005 et reçoit 15 élèves, tous psychologues diplômés et au bénéfice d'une expérience professionnelle. L'entrée en vigueur prochaine sur le plan fédéral du nouveau Droit pénal des mineurs et la place importante réservée au psychologue expert est à l'origine de la préoccupation des autorités de s'assurer que les experts judiciaires offrent des prestations de haute qualité. Les récentes affaires judiciaires ayant mis en cause la participation de l'enfant et son audition par les magistrats (par exemple affaire d'Outreau

en France) ont incité l'IDE, en partenariat avec l'IUKB à mettre sur pied cette formation. Les autres partenaires sont le Département de psychologie de l'Université de Fribourg, la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) de l'Université de Genève, et l'École des sciences criminelles et de l'Université de Lausanne, ainsi que la Société Suisse de Psychologie légale (SSPL). Ce Diplôme d'expertises psycho-judiciaires pour enfants et adolescents vise à améliorer les compétences professionnelles des psychologues œuvrant dans le monde judiciaire et dans celui des institutions et des administrations civiles. D'une durée de deux ans, un premier cycle francophone a débuté en 2005, suivi par un cycle germanophone en principe en automne 2006.

### Certificat européen en médiation familiale et internationale (CEMFI)

Le Certificat européen en médiation familiale et internationale (CEMFI) a vu le jour fin 2004 et la première promotion a reçu ses diplômes début 2006. La famille a changé dans tous les pays de la société occidentale. Les phénomènes migratoires, l'ouverture des frontières, notamment dans l'espace européen, ont favorisé l'augmentation du nombre des couples bi-nationaux. Ces familles sont un enjeu pour l'avenir, une richesse incontestable, mais elles peuvent également devenir source de conflits aigus. Dans le cadre des séparations/divorces, l'enfant pris en otage au-delà des frontières, se trouve trop souvent coupé de l'un de ses deux parents, de l'une de ses deux lignées, de l'une de ses deux cultures. L'IDE, en partenariat avec l'IUKB, le Ministère de la Famille du Luxembourg, l'Universidad de Barcelona Les Heurs et la Fondation pour l'Enfance (Paris), développe une filière de formation pour répondre à ce besoin et créer un pôle européen de médiateurs familiaux spécialisés dans le contexte international.

### **3. Université d'été**

Il avait été prévu d'organiser à l'IDE à Sion, du 22 août au 3 septembre 2005, une Université d'été autour des droits de l'enfant. L'objectif était de sensibiliser les participants à une culture générale en droits de l'enfant et analyser les multiples implications de la Convention des droits de l'enfant sur les pratiques professionnelles.

Cette formation devait s'adresser à des jeunes professionnels travaillant dans un domaine en prise avec l'enfance (assistants sociaux, éducateurs, psychologues, juristes...) et des étudiants en fin de formation (université ou haute école) motivés pour s'impliquer dans la défense des droits de l'enfant et désirant suivre une introduction générale et pratique dans le domaine des droits de l'enfant.

Elle devait être animée par une équipe de conférenciers et intervenants avec une vaste expérience dans la mise en pratique avec une culture générale des droits de l'enfant. La Direction de l'Université d'été avait été confiée au Dr Karl Hanson, Maître d'enseignement et de recherche en droits de l'enfant à l'IUKB; de nombreux autres conférenciers du réseau de l'IDE devaient l'animer.

Malheureusement, les dates choisies, le montant relativement élevé des frais d'écologie et la durée (15 jours) de ce cours ont empêché sa réalisation; de plus, plusieurs personnes inscrites et venant d'Afrique n'ont pas pu obtenir le visa pour la Suisse.

Il a donc été renoncé à organiser cette formation et elle a été déplacée en 2006, sur une durée plus courte, avec un prix moins élevé et la collaboration de l'IUKB et du Ministère de la Famille du Luxembourg. Nouvelle date : 17 au 22 juillet 2006 à l'IDE.

#### 4. Sentier des Droits de l'Enfant

Pour fêter son 10<sup>e</sup> anniversaire, l'IDE a choisi de créer un Sentier des droits de l'enfant, à la fois pour promouvoir les droits, mais aussi pour apporter quelque chose à la Cité. Un groupe de pilotage a été mis sur pied et a travaillé plusieurs mois à réaliser ce projet, avec l'aide de Mme Marie-Antoinette Gorret, graphiste et de sa fille Léopoldine Gorret.

Un tel projet, encore inédit en Suisse, devrait avoir une portée nationale et même internationale, il est également intéressant dans une région touristique telle que le Valais, pour toucher des personnes en villégiature. Alliant promenade, jeu et information, il s'adresse à tous les publics, notamment aux enfants dès le plus jeune âge, aux familles et aux écoles. Il est basé sur l'idée de concrétiser les droits par des animaux; 12 droits sont illustrés de cette manière entre l'IDE et la clinique de la Suva, sur un parcours de 2km, environ; dans un paysage très bucolique, où lapins, cochons, tigre et éléphants... symbolisent des droits tirés de la Convention.

Pour que le message soit accessible au plus grand nombre de nos visiteurs, les textes du Sentier ont été rédigés en deux langues (français, allemand). Pour prolonger l'information, l'IDE a édité en parallèle une publication illustrée diffusée le plus largement possible (voir ci après : publication).

Le concept choisi, imaginé par une talentueuse artiste-graphiste de la région, pourrait tout à fait être repris pour l'aménagement d'autres Sentiers identiques dans d'autres cantons/régions, un « réseau » de Sentiers des Droits de l'Enfant en Suisse pouvant constituer un bon moyen d'élargir l'enseignement des principes de la Convention à toute la population, de créer un « état d'esprit Droits de l'Enfant » en Suisse et d'aider ainsi au rayonnement national de la Convention.

Le projet a été mis en place en septembre pour être inauguré le 20 octobre 2005.

Le financement de la phase de conception a été assuré par l'IDE, avec le soutien de la Loterie Romande. La phase de réalisation a vu d'autres sponsors apporter leur soutien à la construction du sentier.

#### 5. Publications

L'IDE a eu le plaisir de publier un très bel ouvrage « Droits de l'Enfant », ouvrage présentant 16 droits de la Convention, écrit et illustré par Mme Léopoldine Gorret, sous la direction de M. Jean Zermatten. Créé à l'origine pour accompagner le visiteur du Sentier des droits de l'enfant, ce livre a une vie indépendante. Il a connu un joli succès et a été, en particulier, acheté en grand nombre par la Fondation Terre des Hommes pour ses actions. Ce livre se trouve en librairie et il est également possible de le commander à l'IDE, Case postale 4176, 1950 Sion 4.

Ont été également publiés en 2005 :

- Zermatten J. (éd.) : livre séminaire 2004 Trafics d'enfants : une fatalité ? De la réalité du terrain aux meilleures pratiques, Sion, Institut international des Droits de l'Enfant : Institut Universitaire Kurt Bösch.

- Zermatten J. (éd.) : Séminaire de formation en justice des mineurs pour magistrats et autres acteurs en justice juvénile de l'Afrique francophone, Working Report 1-2005, Sion : IDE/Institut Universitaire Kurt Bösch.
- Zermatten J. (éd.) : Droits de l'Enfant et médias : Prévention de la migration clandestine et trafic d'enfants en Afrique de l'Ouest; Formation pour journalistes africains, Working Report, Sion : IDE/SSI.

## 6. Site Internet

Le site [www.childsrights.org](http://www.childsrights.org) continue d'évoluer et s'enrichit au fil du temps et de l'augmentation des activités de l'IDE, de nouvelles rubriques et sources d'informations. Ainsi en 2005 :

- 1) Présentation du sentier des droits de l'enfant sur notre site et sous la rubrique institut. Le Sentier des Droits de l'Enfant a été inauguré le 20 octobre 2005; longeant les locaux de l'IDE, à Bramois, il illustre 12 droits de la Convention des Droits de l'Enfant, en mettant en scène des animaux pour une explication imagée.
- 2) Le réseau RAFY (Réseau d'Action Fodé et Yaguine) a été créé le 13 décembre 2003 au Sénégal. Il regroupe tous les participants aux formations organisées par l'IDE et le Service Social International (SSI) concernant les mineurs en mouvement en Afrique de l'Ouest, à savoir une cinquantaine d'assistants sociaux, responsables de ministères et d'ONG ainsi qu'une vingtaine de représentants des médias. Ce réseau s'appuie sur un forum, qui met à jour les dernières nouvelles relatives au programme du Service Social International et de l'IDE concernant la réinsertion socioprofessionnelle des enfants victimes de trafic. Il échange également de bonnes pratiques par rapport à cette thématique et a favorisé la création de l'Association des journalistes d'Afrique de l'Ouest amis des enfants, en cours de finalisation.
- 3) Le séminaire international de Sion de 2005 avait pour sujet : « Droit à l'éducation : solution à tous les problèmes ou problème sans solution ? » L'IDE a ouvert sur son forum une plage consacrée à cette question qui a recueilli un nombre impressionnant de documentation en tout genre : rapports de l'ONU (UNESCO, UNICEF), études d'ONGs, bonnes pratiques, et ceci en provenance des quatre coins du monde.
- 4) Dans le cadre de ses programmes, l'IDE a coutume de demander aux participants des formations, un rapport complet sur la situation de l'enfance dans leur pays. Il s'agit en fait d'un questionnaire sur les droits de l'enfant dans un Etat donné. L'IDE tient à en faire bénéficier les internautes du site et a étendu ces rapports à tous les pays du monde entier, avec bien sûr en priorité, les pays où l'IDE est actif. Vous pouvez trouver ces renseignements précieux sur la rubrique Survol Mondial.
- 5) La rubrique centre de documentation a beaucoup changé afin de profiter au maximum des sources informatiques existantes. L'attention fut portée également sur le besoin d'informations de type général, compte tenu du contexte mondial actuel. Ainsi, les sous rubriques suivantes ont été créées :

 Base de données législatives avec plus de 500 textes de lois.

- ☛ *Bibliothèque IDE* : l'IDE reçoit de nombreux livres, études, rapports d'ONG; ces documents sont une source d'informations précieuse. Ainsi, une bibliothèque virtuelle a été créée, afin de répertorier ces documents, les présenter brièvement, et sur demande, les envoyer aux intéressés.
- ☛ *Tribunaux internationaux* : première source de jurisprudence, les tribunaux internationaux sont incontournables pour un site tel que celui de l'IDE. Aux cours de droits humains, nous avons ajoutés des liens sur des tribunaux à procédure spéciale, car instaurés pour des faits bien précis, tels que le tribunal pénal international pour le Rwanda et la délicate question du génocide, ou le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, également le tribunal international du Sierra Leone.
- ☛ *Liens législatifs* : l'IDE a créé de nombreux liens sur des sites présentant les lois d'un pays, comme par exemple le ministère français de la justice ou certaines ONG qui ont à disposition un éventail assez large de lois relatives aux enfants.
- ☛ *Liens jurisprudentiels* : certains instituts ou ONG, ont à disposition une jurisprudence, comme par exemple la jurisprudence en matière d'enlèvement d'enfants; il était donc primordial de les faire figurer dans le centre de documentation.
- ☛ *Liens sur des tribunaux nationaux* : comme pour les liens législatifs, l'IDE a misé sur des liens jurisprudentiels existants afin de présenter une jurisprudence nationale mise à jour, tirée de plus de 200 sites de tribunaux.
- ☛ *Liens sur les bibliothèques et portails* : de nombreux centres de recherches, institutions, et/ou universités possèdent un portail de bibliothèque et/ou un site bien fourni en matière législative ou autre sujet pertinent en droits de l'enfant. L'IDE présente une liste non exhaustive de plus de 400 adresses Internet de bibliothèques et portails classées géographiquement et par ordre alphabétique.

6) Afin de toucher également le monde des droits de l'enfant arabophone, l'IDE a décidé d'ouvrir quelques pages de son site en langue arabe. L'activation de ces rubriques ont eu lieu en 2005.

## 7. Fondation Sarah Oberson

La Fondation Sarah Oberson a décidé de consacrer le thème 2005 - qui est aussi le 20<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Sarah Oberson - au suicide des jeunes en Valais, et a mené, en plus de sa journée de réflexion annuelle, une étude sur le suicide des jeunes en Valais.

En effet, concernant le suicide, des affirmations (gratuites ?) circulent, indiquant de nombreux cas, soit aboutis, soit tentés. On a, en vérité, peu d'informations fiables sur ce phénomène dramatique, qui déclenche beaucoup d'émotions

Pour ces raisons, la Fondation Sarah Oberson, associée

- au Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (**CDTEA**) dépendant du Service cantonal de la jeunesse,
- à **ParsPas**, Association valaisanne pour la prévention du suicide et
- et l'Institut international des Droits de l'Enfant à Sion

a effectué cette recherche sur le suicide des jeunes (12 - 25 ans) en Valais, pour aboutir à une présentation officielle le 9 novembre 2005, (journée Sarah Oberson) puis à une publication en juin 2006. Elle pourrait inspirer d'autres cantons à faire de même, stimuler une enquête au plan romand, voire initier une étude globale sur le plan helvétique (projet PNR).

Avec l'autorisation du Département de l'éducation, de la culture et du sport, environ 1'000 questionnaires destinés aux jeunes ont été distribués dans différents centres scolaires (écoles secondaires et professionnelles) et institutions retenus par notre Comité de pilotage. D'autres part, environ 400 questionnaires ont été distribués à l'intention des professionnels susceptibles de rencontrer ce genre de situation (enseignants, police, réseau santé, institutions publiques telles que les différents offices et centres dépendants du Service cantonal de la jeunesse, Chambre pupillaire, CMS, et des institutions privées comme LVT, ParsPas, pompes funèbres, paroisses, etc.).

La récolte de ces questionnaires et leur exploitation a permis de rédiger un document, (auteur Mme Sylvette Delaloye) sur la situation en Valais. Ce document constitue le cœur de la publication de la Fondation.

Par ailleurs, la Fondation a « relooké » complètement son site et a poursuivi sa mission de recherche de Sarah.

## **8. Association Fonds Veillard-Cybulski**

Le Prix Veillard-Cybulski devrait être distribué en 2006. L'IDE, qui gère l'Association AFVC, a reçu, trié et remis au jury, les 10 ouvrages qui seront en compétition. La remise du prix est prévue en août 2006 à Belfast, lors du Congrès de l'AIMJF.

## **B. FONCTIONNEMENT**

### **1. Travail des organes**

Le Conseil de Fondation a tenu séance le 9 mai 2005 au siège de l'IDE à Sion, le 19 mai 2005 à Lausanne et le 22 décembre 2005 au siège de l'IDE.

Le Bureau a tenu une séance, soit le 4 janvier 2005, au siège de l'IDE à Sion.

### **2. Personnel**

Les personnes suivantes ont travaillé en 2005 pour l'IDE :

M. Bernard Comby\*, Président  
M. Jean Zermatten\*, Directeur  
Mme Paola Riva Gapany, Adjointe du Directeur  
M. Michel Lachat\*, Responsable du secteur Afrique  
M. Jean-Pierre Rausis\*  
M. Gilles Crettenand  
Mme Alexandra Prince, Coordinatrice  
Mme Geneviève Lévine, Animatrice du site web (80%)  
M. Vincent Beysard, Webmaster (50%)  
Mme Tiffany Morard, Apprentie  
Mme Martine Lachat, Suisse et Canada, stagiaire août 2005

M. Claude Schlegel, civiliste, été 2005  
M. Mickaël Theytaz, civiliste, été 2005  
Mme Anne Gaillard, traductrice espagnole  
M. Freddy Schumacher\*, traducteur allemand  
M. Aldo Riva\*, traducteur italien  
Mlle Aimée Zermatten, Etudiante - Site Sarah Oberson, été 2005  
Dr Karl Hanson - Chef de projet Université d'été  
Mme Liliane Geiger, coordinatrice - Université d'été et Sentiers des droits de l'enfant  
Mme Anne-Catherine Cordonnier - Sentier des droits de l'enfant  
Mme Anne-Marie Gorret, artiste Sentier des droits de l'enfant  
Mme Romaine Favre de Palma, Etude sur le suicide en Valais  
Mme Sylvette Delaloye, Etude sur le suicide en Valais  
*\* personnes travaillant bénévolement et selon les besoins et les projets*

### 3. Contributions diverses

En 2004, l'IDE a reçu des contributions importantes pour pouvoir accomplir sa tâche. Il tient à remercier très sincèrement :

- La Direction du Développement et de la Coopération de la Confédération suisse (DDC) (M. Fust, Directeur et M. Scheidegger, en charge du dossier IDE)
- La Loterie Romande, à Sion et Lausanne
- UNICEF Mauritanie
- Le SSI
- Différents bailleurs de fonds pour le Sentier des droits de l'enfant
- L'IUKB.

### 4. Gratitude

En 2005, l'IDE a mené beaucoup d'activités diverses et a poursuivi sa politique d'implantation en Valais et en Suisse. L'IDE a intensifié sa collaboration avec son partenaire l'Institut Universitaire Kurt Bösch, par le master en droits de l'enfant et les deux nouveaux diplômés, en protection de l'enfant et en expertises psycho-judiciaires. Cela crée un centre de compétence en Valais, autour des jeunes, de leurs problématiques et de leurs droits. Si l'on rajoute l'étude sur le suicide, cela montre notre volonté d'être aussi présents là où nous travaillons.

Les 10 ans de l'IDE ont été l'occasion de nouvelles réalisations comme le Sentier des droits de l'enfant, qui connaît un joli succès, malgré quelques déprédations. C'est aussi un nouveau public qui est touché par cette réalisation

L'occasion de ce rapport annuel est aussi celle de manifester notre gratitude envers toutes les personnes qui travaillent pour l'IDE : nos employés et stagiaires de notre siège à Sion, mais aussi toutes les personnes qui sont impliquées dans notre réseau et que nous pouvons solliciter pour nos différentes formations, publications, recherches ou encore pour des traductions. Sans oublier les membres de notre Conseil de Fondation qui ne ménagent pas leur temps pour l'IDE. Au moment où notre Président – Fondateur, M. Bernard Comby nous quitte, il faut saluer son enthousiasme pour ce petit Institut et le soutien indéfectible qu'il lui a apporté et saluer notre nouveau Président, M. Christophe Darbellay, à qui nous souhaitons la bienvenue.